

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT PÉDAGOGIQUES

ACTION « Projet Professionnel »

**MERCREDI de la GÉOGRAPHIE
du 26 mars 2008**

**LES MÉTIERS
LIÉS À L'URBANISME**

Séance animée par Gautier LAGALAYE

Ancien étudiant du Département de Géographie et Aménagement
Chargé de mission au Conseil régional de Midi-Pyrénées

Monsieur Lagalaye structure son intervention en trois temps :

- D'une formation généraliste à un métier de spécialiste.
- Le géographe et l'urbanisme.
- La construction du parcours de formation.

Il répondra ensuite aux différentes questions posées par les étudiants présents.

1. D'une formation généraliste à un métier de spécialiste :

L'ancien étudiant du Mirail revient tout d'abord sur son parcours universitaire, qui s'est joué tour à tour sur des phases de cursus recherche et des phases de cursus de professionnalisation, tout en intégrant dès la Licence (L3), en parallèle, des phases de stage. C'est par le biais de son expérience personnelle qu'il présentera les différents cursus, les métiers liés à l'urbanisme, ainsi que le rôle du géographe dans l'urbanisme.

Son cursus atypique se déroule en plusieurs temps. Tout d'abord il obtient un DEUG de Géographie et Aménagement à l'I.U.P. de l'Université Toulouse-2-Le Mirail. Par la suite, il revient dans un cursus plus général, en Licence de Géographie, en spécialité : Ville : urbanisme et urbanisation. C'est alors qu'il effectue son premier stage de trois mois au service « urbanisme » de la ville de Toulouse et contribue à l'élaboration du P.L.U. Il effectue ensuite une maîtrise « recherche » et réalise un mémoire sur l'habitat à Toulouse et les jeux d'acteurs sur la question urbaine. Les vives critiques qu'il émet au travers de ce travail le conduisent à s'essayer au métier d'urbaniste. Il réalise ainsi un premier stage en bureau d'étude privé. Ceci l'amène à se rediriger vers un cursus dit professionnel, en réintégrant le Master 2 de l'I.U.P. du Mirail, avec un stage en alternance en bureau d'étude privé (le même que précédemment) sur l'aménagement et le développement territorial.

Il est donc mis en évidence, ici, la nécessité de réaliser des stages en dehors des cursus afin de façonner sa propre image du métier, et faciliter sa future insertion dans le milieu professionnel.

L'arrivée dans la vie active s'est donc effectuée à la fin du Master 2, au sein du cabinet dans lequel il avait effectué le stage. En parallèle du M2, Monsieur Lagalaye avait passé un concours de la fonction publique territoriale. Ce dernier est valable trois ans, et lorsqu'il est utilisé, ouvre à de multiples formations internes, il y a donc une certaine liberté dans la construction de sa formation personnelle. Ceci l'a conduit dans un premier temps à effectuer une mission pour la Communauté Urbaine de Bordeaux, puis aujourd'hui à travailler au Conseil Régional de Midi-Pyrénées avec pour mission le suivi des politiques interrégionales des massifs de montagne.

Pour conclure cette première partie de l'intervention, la distinction entre office public ou cabinet privé est à noter, tout comme l'importance d'une formation assez généraliste, qui est un atout considérable car elle ouvre de nombreuses portes sans cantonner à un métier spécifique. Il est également nécessaire de développer des compétences professionnelles transposables à différents métiers.

2. Le géographe et l'urbanisme

L'urbanisme est une discipline très jeune (même si le concept date de la fin du 19^{ème} siècle) et beaucoup de domaines viennent s'y mêler. Aujourd'hui, au cœur de l'urbanisme est intégrée la question environnementale et la notion de développement durable. La logique urbanistique évolue. En effet, on est passé en quelques années de l'urbanisme dit de zoning à une logique de projet via des documents réglementaires de plus en plus structurés. Mais dans la réalité ceci n'est pas toujours effectif. En outre, l'urbanisme demeure un outil politique.

Le géographe possède un grand rôle à jouer dans les politiques urbaines. Tout d'abord via sa connaissance du maillage territorial. En effet, la question des échelles et le concept de « territoire » est sans cesse mis en avant, notamment avec les nouvelles préoccupations. Le géographe a une vision multi-scalaire, ainsi que des capacités d'analyse et de réflexion différenciées. Il peut être un très bon ouvrier du lien entre le territoire et le politique. Le dernier atout du géographe est sa formation issue d'une pluridisciplinarité effective. Tous ces éléments s'intègrent parfaitement à la réflexion du « vivre ensemble » menée par l'urbaniste. Le géographe a donc toutes les qualifications requises pour rendre son rôle indispensable au sein d'une équipe d'urbanistes.

Le grand problème de l'urbaniste en France est la mauvaise lisibilité du métier. Celui-ci n'est pas structuré : il n'a ni ordre, ni grandes écoles menant à un diplôme d'Etat : tout le monde peut donc se prétendre urbaniste ! De plus, le métier est dominé par la surreprésentation d'architectes, même si d'autres professionnels s'affirment, comme les paysagistes. Malgré ces dissonances, la profession tend à s'organiser notamment par la mise en place de l'OPQU qui est un faire-valoir, et qui structure un réseau de professionnels partageant une philosophie commune. Mais le problème qui subsiste tout de même est l'absence de reconnaissance étatique, et par voie de conséquence les difficultés à distinguer les véritables urbanistes.

Le métier d'urbaniste s'exerce dans différents secteurs d'activités, et notamment trois grands secteurs : public, privé et para-public/associatif. Le secteur privé appelle à travailler sur des territoires différents soit par le biais de bureaux d'études opérationnels, soit de bureaux d'études en sciences humaines et sociales. Le secteur public opère via les collectivités territoriales, soit via les services de l'État. Ces derniers offrent un concours d'urbaniste d'État ouvert uniquement aux architectes ; les collectivités territoriales (les plus « locales ») peuvent offrir des métiers proches de ceux existant en bureau d'étude privé mais sur un territoire unique. En ce sens, le secteur public nécessite une grande appropriation du territoire, ce qui est la vocation du géographe ! Enfin le secteur para-public/associatif se compose de réseaux associatifs divers, d'agences d'urbanisme d'agglomération, des CAUE...

Le métier d'urbaniste répond à des logiques pluridisciplinaires. Il nécessite des connaissances en paysage, architecture, économie, sociologie, géographie, écologie scientifique, BTP... c'est en cela que le géographe est totalement en adéquation avec le métier de par sa formation générale.

Être urbaniste nécessite des savoirs et des savoir-faire. Ces différentes connaissances peuvent s'acquérir tout au long de la vie professionnelle. Parmi ces savoirs, l'on peut dénombrer la connaissance des politiques d'aménagement urbain, du cadre réglementaire et juridique, les méthodes d'analyse et de diagnostic, la lecture et l'analyse statistique et cartographique, la compréhension de la représentation spatiale, la culture du milieu professionnel, la pédagogie, la négociation En effet, le métier d'urbaniste nécessite un pouvoir de démonstration et de persuasion très important. Des savoir-faire sont également nécessaires : études préalables thématiques, coordination des thématiques, analyse des évolutions sociales, économiques ou

culturelles d'un territoire, élaboration d'un diagnostic territorial, élaboration des outils d'accompagnement, d'évaluation...

Il existe plusieurs types d'urbanisme : l'urbanisme opérationnel, l'urbanisme réglementaire, les études globales d'aménagement...

3. La construction du parcours de formation :

Il existe en France des formations dites « formations d'urbanistes » : l'Institut français d'urbanisme, l'Institut d'urbanisme de Paris, et Sciences Politiques mention urbanisme par exemple. Ces trois formations semblent centrées sur l'acquisition de connaissances très (trop ?) théoriques. Il existe également le Master d'urbanisme opérationnel de Bordeaux 3, l'Institut d'urbanisme de Lyon, et celui de Grenoble. Mais d'une manière générale il est difficile de les distinguer d'autres Master qui privilégient l'affichage « Aménagement ».

Dans d'autres pays, des formations plus axées sur un urbanisme opérationnel sont offertes aux étudiants : au Québec ou en Belgique par exemple avec l'Institut supérieur d'urbanisme et de rénovation urbaine de Bruxelles qui intègre tous les champs relatifs à l'urbanisme.

Le fait que la France n'offre pas de formation d'urbaniste à proprement parler peut être un atout. En effet, acquérir une formation généraliste en géographie permet d'appréhender l'ensemble des thèmes ayant un rapport au territoire et par conséquent aux problèmes de l'urbanisme. Sur une vision plus lointaine, les possibilités de changement de métier, ou de prise en charge de missions différentes, sont plus larges. Enfin, une formation généraliste confère plus d'aptitude aux postes de management, d'encadrement, d'animation, ou de coordination d'une équipe.

Mais la formation généraliste connaît également des faiblesses. En effet, le manque de technicité peut conférer un manque d'assurance et créer des difficultés à s'affirmer en début de carrière. Les employeurs ont souvent des problèmes de lisibilité des compétences pour des métiers clairement définis.

Les professionnels de l'urbanisme ont mis en place des réseaux (de mutualisation, de formation, d'information...), parmi lesquels l'on peut citer : CFDU, OPQU, APUMP, FNAU, APERAU. Ces réseaux peuvent aider dans le choix du stage (structure, équipe, encadrement)

Monsieur Lagalaye termine son intervention sur quelques conseils : la pratique de stages, de stages diversifiés est très importante. Il est très important de se distinguer et de se mettre en valeur, avant, pendant et après le stage. Enfin, il est nécessaire de reconnaître sa personnalité et de se positionner en fonction.

Les principaux conseils lors de cette séance :

- Faire des stages dans des structures de types différents (association, collectivité territoriale, cabinet privé...).
- Consulter les sites des différents organismes (et ne pas hésiter à s'y rendre, à prendre contact) : CFDU, OPQU, APUMP, APERAU, FNAU.

Bref, découvrir le métier par le terrain et ses acteurs, ne pas tout attendre de la formation universitaire qui demeure une clé (une porte d'entrée) nécessaire mais jamais suffisante.